

Conditions d'utilisation du forfait

Le forfait « ski alpin » donne droit, pendant la durée de sa validité, à la libre circulation sur les remontées mécaniques en service correspondant à la catégorie du titre.

L'utilisateur doit être porteur de son titre de transport durant tout le trajet, de l'aire de départ de la remontée mécanique jusqu'à l'aire d'arrivée.

L'absence de titre de transport ou l'usage d'un titre non conforme ou falsifié, constaté par un agent assermenté de l'exploitant est passible d'une amende forfaitaire dont le montant est fixé, conformément à la législation en vigueur, à 5 fois le prix du forfait journée. De plus, le contrevenant devra s'acquitter du montant du titre de transport lui permettant de circuler en toute légalité pour rejoindre un point quelconque de la station.

Perte, vol ou détérioration :

- pour les forfaits ½ journée et 1 jour: ils pourront être remplacés uniquement sur présentation du reçu donné à la caisse lors de l'achat du forfait ou sur présentation de la confirmation d'achat sur internet.

- pour les forfaits de 2 à 7 jours consécutifs et les forfaits « saison » : ils pourront être remplacés uniquement sur présentation du reçu donné à la caisse lors de l'achat du forfait ou sur présentation de la confirmation d'achat sur internet.

Pour faciliter votre accès lors de l'ouverture des portillons :

- Le forfait devra être transporté dans une poche gauche (de préférence à hauteur du bras)

- Isolez le forfait dans cette poche (sans clef, carte de crédit, téléphone portable... qui pourraient gêner la lecture de votre forfait)

Les forfaits « Jour dépôt » ne sont utilisables que durant la saison d'hiver pendant laquelle ils ont été achetés (et uniquement durant la période hivernale de mi-décembre à mi-mars). Les forfaits non utilisés durant l'hiver de l'achat ne seront plus valables et ne seront ni repris, ni échangés, ni remboursés, ni faire l'objet d'un avoir.

Modalités forfaitaires de dédommagement en cas d'interruption du service

En cas d'interruption du service des remontées mécaniques, les titulaires d'un forfait séjour pourront se voir proposer un dédommagement du préjudice subi en cas d'arrêt complet et consécutif des installations supérieur à une journée.

Ce dédommagement calculé en fin de séjour, sera égal à la différence entre le prix payé par le client et les journées utilisées par l'utilisateur multipliées par le tarif de base.

Le client pourra bénéficier, sur justificatif :

- soit d'une prolongation immédiate,

- soit d'un avoir en journée

L'utilisateur ne saurait prétendre à une quelconque somme ou prestation excédant cette indemnisation forfaitaire.

Conditions particulières de vente en ligne de titre de transport

La carte SKIPASS LES GENTIANES MORBIER :

La carte à puce Skipass LES GENTIANES MORBIER est obligatoire pour tout achat sur internet (achat de cette carte Skipass auprès de notre guichet des gentianes). Le coût de cette carte est de 2.00 euros.

Cette carte est rechargeable et non remboursable avec une durée de vie estimée à environ 2 ans le cas d'une utilisation normale.

Chaque carte Skipass est frappée d'un n° WTP unique (qui vous sera demandé lors de l'achat en ligne d'un titre de transport).

La durée de validité indiquée sur une carte Skipass ne peut être considérée comme valable, seul le récapitulatif de la commande internet servira de justificatif.

Il est recommandé au titulaire de cette carte de noter son n° WTP afin de pouvoir renseigner nos services en cas de perte ou vol.

Commande en ligne :

Le rechargement de la carte Skipass s'effectue sur le site www.station-lesgentianes.com

Le paiement en ligne utilise une plate-forme de télépaiement sécurisé systempay

Tout rechargement doit être fait au minimum 1 heure avant le premier passage aux bornes d'accès de nos installations.

Une fois la commande validée et le paiement immédiat par carte bancaire accepté par la banque du débiteur, la commande fera l'objet d'une confirmation pas mail envoyée à l'adresse mail mentionnée par l'acheteur.

Le refus de l'autorisation de débit du compte bancaire du client par sa banque entraîne l'annulation du processus de commande.

Le client doit conserver impérativement le justificatif de commande, qui pourra lui être demandé en cas de problème éventuel ou d'accident sur les pistes. En termes de preuves, seul le justificatif de commande fera foi, les informations de validité et de durée mentionnée sur la carte Skipass n'ayant aucune valeur contractuelle.

Les assurances :

L'assurance TOP GLISSE est proposée par la société Gras Savoye Montagne

- entre autre, elle couvre les frais de secours sur pistes et le transport jusqu'au centre de soin le plus adapté.

Le détail des remboursements pris en charge par cette assurance est consultable auprès de nos guichets.

La durée de l'assurance est la même que la durée de validité du titre de transport.

Le justificatif de commande fait office de justificatif d'assurance. En cas d'achat d'assurance, le client devra impérativement être muni du justificatif de commande et le présenter à notre service de secours sur pistes le jour même de l'accident.

Les tarifs :

Les prix des forfaits indiqués pour le rechargement en ligne sont indiqués en TTC et en euros.

Seuls les titres de transport les plus communément achetés sont mis en ligne. (L'ensemble de notre offre, à destination des individuels et des groupes, est en vente auprès de nos guichets)

Les tarifs sont les tarifs publics..

Le client ne saurait prétendre à un quelconque remboursement entier ou partiel en cas de baisse des tarifs décidé par l'exploitant pour toutes raisons que ce soit.

Validités des titres de transport :

Les forfaits peuvent être utilisés à n'importe quelle date dans la saison d'hiver durant laquelle a été acheté ce forfait.

Aucun titre de transport non utilisé durant la saison d'hiver en cours ne pourra être ni repris, ni échangé, ni faire l'objet d'un avoir.

Responsabilité et garantie :

L'exploitant ne garantit pas que le site de vente en ligne fonctionnera sans interruption ni panne. L'exploitant ne peut être tenu pour responsable du contenu d'un site sur lequel son site de vente en ligne serait rattaché par le biais d'un lien hypertexte.

Les informations recueillies lors de l'achat en ligne font l'objet d'un traitement informatique destiné à la sarl les gentianes dans le cadre du traitement des commandes.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 06 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la sarl les gentianes.